

Les débarquements en repli sur les deux côtes

Pêche côtière et artisanale : 79.719 tonnes commercialisées pour 699,17 millions DH

Les débarquements des produits de la pêche côtière et artisanale accusent un repli au premier mois de l'année. La valeur atteinte au premier janvier est de 699,17 millions de dirhams, en baisse de 9% par rapport au même mois de l'année passée. Le volume commercialisé a, pour sa part, fléchi de 7% se situant ainsi autour de 79.719 tonnes à fin janvier contre 85.620 tonnes au même mois de l'année passée. C'est ce que vient de dévoiler l'Office national des pêches dans son dernier rapport relatif à l'activité de la pêche côtière et artisanale. Les plus fortes baisses ont été observées au niveau des ports de la Méditerranée où le volume et la valeur des débarque-



ments ont régressé respectivement de 39 et 17% par rapport au mois de janvier. Au niveau de l'Atlantique, la baisse est évaluée à 6% en volume et 8% en valeur. Par produit commercialisé, les statistiques démontrent une hausse de 211% des algues aussi bien en volume qu'en valeur. Ainsi, environ 1.000 tonnes d'algues ont été écoulées au mois de janvier pour une valeur de 4,18 millions de dirhams. En ce qui concerne les poissons pélagiques, l'ONP observe une légère amélioration de la valeur générée, soit 173,89 millions de dirhams (+1%) au moment où le volume a chuté de 4% pour atteindre les 66.571 tonnes au premier mois de l'année. La commercialisation

des coquillages a accusé un net repli durant le mois de janvier, soit une baisse de 97% en volume et de 91% en valeur. Il en est de même pour les céphalopodes dont le volume a baissé de 40% atteignant les 5.205 tonnes en janvier. Ce repli a été accompagné par une régression de la valeur de ce produit qui a fléchi de 16%. En ce qui concerne les crustacés, une baisse de 24% du volume commercialisé a été observée au premier mois de l'année passant ainsi de 375 tonnes à 286 tonnes. En revanche, la valeur de ce produit s'est inscrite en hausse de 7% se situant ainsi autour de 18,49 millions de dirhams contre 17,23 millions de dirhams à la même période de l'année passée.